

Le 17 décembre 2014

## **Le budget 2015 de Val-Morin : augmentation des taxes inférieure à l'inflation et diminution des dépenses**

Alors qu'une majorité de villes et villages se voient contraints d'augmenter leurs taxes municipales pour 2015, Val-Morin réussira à contenir cette hausse à un niveau inférieur à l'augmentation du coût de la vie. C'est la bonne nouvelle que le maire Guy Drouin a annoncée à la dernière séance du Conseil municipal alors qu'il déposait le budget 2015 de la Municipalité.

«Nous avons dû faire un exercice de grande rigueur, a-t-il dit. Nous allons continuer à gérer de façon extrêmement serrée, tout en maintenant à un niveau acceptable les services auxquels ont droit les citoyens.»

### **Augmentation de l'évaluation par la MRC**

Le maire Drouin a rappelé qu'au mois d'octobre 2014, la MRC des Laurentides a déposé, comme elle est tenue de le faire tous les trois ans, son nouveau rôle d'évaluation. Pour Val-Morin, il en est résulté une hausse générale des valeurs foncières de 5.53%, passant de 412 millions de \$ à 435 millions de \$. «En préparant nos prévisions budgétaires pour 2015, a poursuivi le maire, nous avons tenu compte de cette réalité sur laquelle nous n'avons aucun contrôle et réduit notre taux de taxation, la seule marge de manœuvre dont bénéficie une municipalité. Ainsi, nous avons pu limiter l'augmentation totale des taxes que nous percevrons à 1.2%. Pour la même période, le coût de la vie a augmenté de 2.2%».

Un exemple : si la valeur d'une propriété donnée, telle que fixée par la MRC, s'est maintenue à 200 000 \$, le compte de taxes correspondant diminuera de 82 \$ (pour une résidence raccordée au réseau d'aqueduc).

Un autre effet du nouveau rôle triennal fixé par la MRC sera que 1 452 propriétaires verront leur compte de taxes rester au même niveau ou diminuer alors que 1 254 propriétaires auront une hausse à cause de l'augmentation de l'évaluation municipale de leur propriété.

### **Des compressions et des projets pour 2015**

Comment le conseil a-t-il pu en arriver à un tel tour de force, en dépit de la situation difficile actuelle de l'économie ? En comprimant ses dépenses d'un total de 186 808 \$, soit 3,7 %.

Des économies parmi d'autres : l'épandage de l'abat-poussière en été et du sel en hiver a été réduit, diminuant la dépense à ce chapitre d'environ 17 000 \$ – cela aura aussi pour effet d'atténuer l'impact environnemental de ces pratiques sur l'entretien des infrastructures routières.

## Val-Morin a quand même des projets pour 2015

Ainsi, on portera une attention particulière à la protection du couvert végétal et à la stabilisation des parois des fossés, afin de diminuer l'ensablement des lacs et des cours d'eau.

On poursuivra la dernière phase des travaux de réfection de la station de pompage du réseau d'aqueduc en remplaçant plusieurs pompes, pour un montant d'environ 65 000 \$. La majeure partie de ces travaux sera subventionnée par le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

La culture ne sera pas en reste. Les heures d'ouverture de la bibliothèque seront augmentées de 2h30 par semaine pour mieux répondre à la demande.

Quant au Parc régional Val-David-Val-Morin, secteur Far Hills, le transfert de sa gestion à la nouvelle Société du parc se poursuivra. Ces mesures, combinées à la nouvelle entente avec la Corporation du Théâtre de Marais, auront entre autres pour impact de réduire la masse salariale de la Municipalité.

«Malgré des contraintes importantes, a terminé le maire Drouin, Val-Morin vit avec les moyens qui sont les siens. Il ne faut pas oublier que 28 % de nos dépenses sont consacrées au remboursement de la dette. Nous ne pouvons donc agir que de façon limitée.»

Note : on retrouvera sur le site web de Val Morin <http://www.val-morin.ca/finances> le budget adopté par le Conseil municipal à sa séance du 16 décembre 2014.

### Les budgets 2014 et 2015 en bref

	Budget révisé 2014	Budget 2015	écart	%
<b>Revenus</b>				
Taxes	5 078 743	5 137 286	58 543	1,2%
Autres revenus	1 160 076	1 004 128	-155 948	-13,4%
<b>Revenus totaux</b>	<b>6 238 819</b>	<b>6 141 414</b>	<b>-97 405</b>	<b>-1,6%</b>
<b>Dépenses par objet (sans amortissement)</b>				
Rémunération et charges sociales	1 894 379	1 753 903	-140 476	-7,4%
Biens et services	2 001 270	1 899 219	-102 051	-5,1%
Contributions à des organismes	490 230	635 569	145 339	29,6%
Autres (subventions et mauvaises créances)	31 710	33 900	2 190	6,9%
Frais de financement (intérêts dettes)	575 096	483 286	-91 810	-16,0%
<b>Total dépenses</b>	<b>4 992 685</b>	<b>4 805 877</b>	<b>-186 808</b>	<b>-3,7%</b>
Remboursement du capital de la dette à long terme	1 471 823	1 214 966	-256 857	-17,5%
Conciliation à des fins fiscales	-225 689	120 571	346 260	-153,4%
<b>Total avec conciliations</b>	<b>6 238 819</b>	<b>6 141 414</b>	<b>-97 405</b>	<b>-1,6%</b>